

20 septembre 2010 – Demande de renseignements no 1 du Regroupement des Organismes Environnementaux en Énergie (« ROÉÉ ») à Hydro-Québec relative à la demande R-3740-2010

PGÉÉ

Plan d'action pour la géothermie et pompes à chaleur efficaces:

1. Référence :

- (i) Pièce HQD-8 Document 8, page 25 de 63, lignes 22 à 25
- (ii) Pièce HQD-8, Document 8, Annexe D, page 27 de 36, lignes 18 à 21
- (iii) Pièce HQD-8 Document 8, page 25 de 63, lignes 12 à 16

Préambule :

- (i) « Le Distributeur compte préciser, au cours des prochains mois, le potentiel associé à ces appareils. Cet exercice impliquera une mise à jour du potentiel associé à la géothermie, cette dernière constituant une alternative aux pompes à chaleur air-air, ciblant les mêmes usages auprès des mêmes segments de marché. »
- (ii) « Dans la nouvelle construction, les résidences de très grande taille sont surreprésentées (62 %). L'installation de la géothermie dans une résidence de grande taille offre une période de récupération de l'investissement plus avantageuse. »
- (iii) « La pompe à chaleur efficace ou à haut rendement offre des économies d'énergie moindres que celles pour climat froid. Toutefois, son surcoût plus faible la rend, pour le moment, plus attrayante pour le consommateur et permet de lui associer un potentiel technico-économique plus important que celui de la pompe à chaleur pour climat froid. »

Demandes :

- 1.1 Hydro-Québec croit-il, pour le moment et avec les données qu'il possède, que les pompes à chaleur efficaces et pompes à chaleur pour climat froid permettront d'élargir la base de clientèle qui installe présentement ce type de mesures (c'est-à-dire géothermie et autres pompes à chaleur)?
- 1.2 Si oui, de quel pourcentage? Si non pourquoi?

2. Référence :

- (i) HQD-8 Document 8, Annexe D, page 26 de 36, lignes 5 et 6
- (ii) HQD-8 Document 8, Annexe D, page 26 de 36, lignes 14 à 17
- (iii) HQD-8 Document 8, Annexe D, page 27 et 28 de 36, lignes 18 à 21 et 1 à 2
- (iv) HQD-8, Document 8, Annexe B, page 14

Préambule :

- (i) « Plusieurs informations portent à croire que les clients qui optent pour la géothermie sont peu influencés par les appuis financiers »
- (ii) « Des groupes de discussion conduits en 2009 en partenariat avec la CCÉG ont démontré que les clients ayant fait installer la géothermie ont été mis au courant de l'existence d'une aide financière plutôt vers la fin du processus d'achat, alors que leur décision était prise. »
- (iii) « Dans la nouvelle construction, les résidences de très grande taille sont surreprésentées (62 %). L'installation de la géothermie dans une résidence de grande taille offre une période de récupération de l'investissement plus avantageuse. Il est aussi légitime de supposer que l'acheteur d'une résidence de grande taille est mieux nanti, donc plus enclin à opter spontanément pour la géothermie. »

(iv)

TABLEAU B-1 : HYPOTHÈSES DE CALCUL 2011

Programmes	Nombre * (unités/projets)	Gain unitaire moyen net** (kWh/an)	Impact énergétique (GWh ajoutés nets)	Effet d'entraînement		Opportunisme
				Participants	Non-participants	
Marché résidentiel						
Diagnostic - résidentiel						
DRMC	36 055	294	10,6	n/a	n/a	n/a
Service «Comparez-vous»	406 064	52	25,4	n/a	n/a	n/a
Mieux consommer - résidentiel						
Thermostats - BE	357 191	108	41,7	0%	29%	8%
Thermostats - NC	148 412	114	16,8	4%	8%	26%
Minuterias	55 740	530	29,6	4%	62%	17%
Toites solaires	3 200	3 244	10,4	0%	0%	0%
Éclairage	402 366	29	11,5	0%	201%	30%
Électroménagers	53 000	61	2,0	0%	0%	50%
Fenêtres et portes-fenêtres (p/c)	4 440 116	4	16,6	0%	0%	0%
Produits électroniques	302 156	100	29,9	0%	0%	0%
Rénovation énergétique - MFR						
Volet social	3 500	681	2,7	0%	0%	0%
Volet COOP	595	1 000	0,8	0%	0%	0%
Volet OBNL	1 300	1 000	1,3	0%	0%	0%
Volet privé - municipalités	214	2 848	0,6	0%	0%	0%
Récupération de frigos et congélos énergivores	86 700	648	56,2	2%	0%	16%
Remplacement de frigos - MFR	12 000	801	7,2	0%	0%	0%
Géothermie	225	10 612	2,4	0%	0%	25%
Pompes à chaleur	300	5 000	1,5	0%	0%	3%
Récupération de la chaleur des eaux prises	2 409	483	1,2	0%	0%	0%
Marché affaires - Commercial et institutionnel						
Produits efficaces						
Éclairage	408	17 150	7,0	0%	0%	5%
Moteurs	49	12 800	0,5	0%	0%	20%
Produits agricoles	285	10 526	3,0	0%	0%	6%
Réfrigération	2 444	1 230	3,0	0%	0%	5%
Éclairage public	2 000	1 375	2,8	0%	0%	2%
Approche clés en main	11 481	10 588	121,3	0%	0%	10%
Recommissioning	8	324 568	2,6	0%	0%	0%
Initiatives - bâtiments HQD	5	600 000	3,0	0%	0%	0%
Innovations technologiques et commerciales						
Soutien aux projets de DUD	1	1 845 331	1,9	0%	0%	0%
Gestion de la demande						
Chauffe-eau à trois éléments	12 457	0,1 kW	1,2 MW	0%	0%	0%

Demandes :

- 2.1 Est-ce que l'affirmation que les clients ont appris l'existence de l'aide financière tardivement ne s'applique qu'aux 25% d'opportunisme noté dans le tableau B-1? Veuillez nous définir l'opportunisme dans le programme de géothermie et fournir des statistiques plus précises quant aux clients ayant appris tardivement l'existence de l'aide financière.
- 2.2 Si les clients ayant fait installer la géothermie et qui ont participé au programme ont été mis au courant de l'existence d'une aide financière

plutôt vers la fin du processus d'achat, comment Hydro-Québec détermine-t-il que les appuis financiers n'influencent pas le choix d'opter pour la géothermie? Quelles sont les informations qui portent Hydro-Québec à croire que les appuis financiers n'ont pas d'impact?

3. Référence :

- (i) Pièce HQD-8 Document 8, Annexe D, page 27 de 36, lignes 18 à 21
- (ii) Pièce HQD-8 Document 8, Annexe D, page 25 de 36, lignes 2 à 5

Préambule :

- (i) « Dans la nouvelle construction, les résidences de très grande taille sont surreprésentées (62 %). L'installation de la géothermie dans une résidence de grande taille offre une période de récupération de l'investissement plus avantageuse. »
- (ii) « Depuis 2007, le Distributeur fait la promotion de la géothermie dans le secteur résidentiel par un soutien à la structuration de l'industrie et une aide financière spécifique pour l'installation de systèmes géothermiques dans les bâtiments chauffés à l'électricité. »

Demandes :

- 3.1 Est-ce que Hydro-Québec est préoccupé par la surreprésentation des résidences de très grandes tailles dans les clients participants? Est-ce qu'il considère que la géothermie pourrait ou devrait être une mesure appliquée par des propriétaires de résidences de grandes ou moyennes tailles? Que fait-il en ce sens?
- 3.2 Est-ce que Hydro-Québec a étudié l'intérêt, tant économique qu'énergétique, de la géothermie dans le cas de nouvelles constructions multi-logements privés, locatifs ou coopératifs? Si oui quels sont les résultats de cette étude? Si non pourquoi est-ce jugé inintéressant pour Hydro-Québec?
- 3.3 Est-ce que Hydro-Québec a réfléchi à la promotion de systèmes de géothermie qui s'adresseraient à plus d'une résidence privée?

- 3.4 Dans son soutien à la structuration, est-ce que Hydro-Québec tente d'influencer les intervenants du marché à innover dans la promotion de systèmes de géothermie envers une clientèle diversifiée? Est-ce que Hydro-Québec considère que son mandat comprend la tâche d'encourager le marché à se diversifier et à prendre de l'expansion?
- 3.5 Si le public cible des constructeurs installant des pompes géothermiques est principalement des personnes mieux nanties à cause notamment de la période de récupération de l'investissement (PRI), est-ce que Hydro-Québec envisage instaurer des mesures pour réduire le PRI et ainsi rendre les systèmes de géothermie plus attrayant pour des résidences de grandes et moyennes tailles et donc une clientèle plus variée économiquement?
- 3.6 Quelle est l'évaluation faite par Hydro-Québec face aux intervenants du marché quant à la diffusion d'information sur le programme de géothermie? Y a-t-il des études ou des documents à ce sujet? Si oui, veuillez les fournir.
- 3.7 Quelles stratégies Hydro-Québec pensent mettre en place pour que les clients potentiellement intéressés par l'installation d'un système de géothermie connaissent le programme?

Projets pilotes

4. Références

- (i) Cause R3708-2009, Pièce HQD-8 Document 8, page 49 de 68, ligne 1
- (ii) Pièce HQD-8 Document 8, page 46 de 63, lignes 11 à 13
- (iii) Pièce HQD-8 Document 8, page 47 de 63, lignes 1 à 6

Préambules :

(i)

TABLEAU 4.6 : LISTE DES PROJETS PILOTES EN COURS

Projets pilotes en cours	Fin prévue
Audit énergétique auprès des membres de l'Association des manufacturiers en transport et véhicule spécialisés	2009
Optimisation des systèmes de réfrigération des détaillants alimentaires dans la région de l'Estrie	2009
Système de récupération de la chaleur des eaux de drainage dans les nouvelles constructions résidentielles	2009
Construction d'habitation selon le concept de « Consommation énergétique nette zéro » ⁽¹⁾	2010
Système informatique d'information de gestion énergétique dans le secteur industriel	2010
Préchauffage de l'air frais à partir de capteurs solaires aérothermes dans la région de l'Estrie ⁽¹⁾	2010
Conversion de l'éclairage extérieur en milieu urbain dans la région de Sherbrooke	2010
Projet d'installation et de gestion d'un système de géothermie en puits communs à la ville de Blainville ⁽²⁾	post 2010

(ii) « Sur les dix projets en cours de réalisation (voir tableau 5.8), quatre se termineront en 2010, quatre en 2011 et deux après 2011. »

(iii)

TABLEAU 5.8 : LISTE DES PROJETS PILOTES EN COURS - PISTE

Projets pilotes
Système de récupération de la chaleur des eaux de drainage dans les nouvelles constructions résidentielles
Système informatique d'information de gestion énergétique dans le secteur industriel
Préchauffage de l'air frais à partir de capteurs solaires aérothermes dans la région de l'Estrie
Construction d'habitation selon le concept de « Consommation énergétique nette zéro » ¹
Conversion de l'éclairage extérieur en milieu urbain dans la région de Sherbrooke
Projet d'installation et de gestion d'un système de géothermie en puits communs à la ville de Blainville ²
Projet d'efficacité énergétique à la communauté Mashteuiatsh – une approche personnalisée en milieu autochtone
Projet de quartier vert – Cité Verte

¹ Trois projets pilotes distincts. Une des trois maisons a récemment été détruite par un incendie (mai 2010). Le Distributeur est en attente de la décision du promoteur de reconstruire ou non la maison. Un retard important est donc à prévoir.

² En raison de l'importance de son protocole de mesurage, ce projet pilote se poursuivra au-delà de 2011.

- (iv) Absence de référence dans la demande 3740-2010 sur les programmes « Audit énergétique auprès des membres de l'Association des manufacturiers en transport et véhicule spécialisés » et « Optimisation des systèmes de réfrigération des détaillants alimentaires dans la région de l'Estrie ».

Demandes :

- 4.1 Pouvez-vous fournir un suivi des deux projets pilotes sensés se terminés en 2009 et pour lesquels aucune information n'est fournie dans le présent dossier?
- 4.2 Pour quelles raisons est-ce que le projet pilote « Système de récupération de la chaleur des eaux de drainage dans les nouvelles constructions résidentielles » a-t-il été prolongé?
- 4.3 Quel est le nouvel échéancier pour la réalisation projet pilote « Système de récupération de la chaleur des eaux de drainage dans les nouvelles constructions résidentielles » qui devait se terminer en

2009, mais qui se retrouve aussi dans les projets pilotes de la présente cause?

- 4.4 Veuillez nous indiquer clairement les années d'échéances pour chaque projet, comme il a été fait dans la cause précédente (voir référence 4 (i) du présent document).

Rénovation MFR

5. Références

- (i) HQD-8, Document 8, Annexe A, page 9 de 36
- (ii) R3708-2009, HQD-8, Document 8, Annexe B page 25 de 145, lignes 1 à 6

Préambule :

- (i) Tableau A-5 : Impacts énergétiques – Période 2003-2015 (GWH Ajoutés)

Programmes et activités d'HQD	2003R ²	2004R ²	2005R ²	2006R ²	2007R ²	2008R ²	2009R ²
Marché résidentiel							
Diagnostic - résidentiel	-	93	77	67	12	27	125
Mieux consommer - résidentiel	1	101	146	280	318	263	218
Rénovation énergétique - MFR	-	-	-	0	4	20	25
Volet social	-	-	-	0	3	14	6
Volet comm - COOP	-	-	-	-	1	3	4
Volet comm - OBNL	-	-	-	-	-	3	14
Volet privé - municipalités	-	-	-	-	-	-	0
Récupération de frigos et congélos énergivores	-	-	-	-	-	54	93
Remplacement de frigos - MFR	-	-	-	-	-	-	2
Géothermie	-	-	-	-	-	1	2
Pompes à chaleur	-	-	-	-	-	-	-
Récupération de la chaleur des eaux grises	-	-	-	-	-	-	-
Réseaux autonomes	-	-	-	-	0	2	2
Sous-total Marché résidentiel	1	194	224	347	334	367	467
Marché affaires							
Produits efficaces	-	1	11	19	27	35	96
Diagnostic - affaires	-	2	2	1	1	0	0
Approche clés en main	-	-	-	-	-	-	-
Recommissioning	-	-	-	-	-	-	-
OIEEB et OIEESI	-	40	178	334	508	608	284
Bâtiments HQD	-	-	6	10	6	4	4
Réseaux autonomes	-	-	-	-	-	-	0
Sous-total Marché affaires	-	43	197	364	542	647	383
Innovations technologiques et commerciales							
Projets de R-D du LTE	-	-	-	-	-	-	0
IDEE	-	-	-	5	3	4	1
PISTE	-	-	-	-	-	-	-
Soutien aux projets DUD	-	-	-	-	-	-	-
PADIGE-Démonstration	-	-	7	-	0	-	1
Sous-total Innovations technologiques et commerciales	-	-	7	5	3	4	1
TOTAL - Programmes et activités d'HQD	1	237	427	716	879	1 018	852
Gestion de la consommation							
Chauffe-eau à trois éléments (MW)							

(ii)

**TABEAU B-5 : IMPACTS ÉNERGÉTIQUES – PÉRIODE 2003-2010
(GWH AJOUTÉS)**

Programmes et activités d'HQD	2003R ²	2004R ²	2005R ²	2006R ²	2007R ²	2008R ²	2009A ³	2010
Marché résidentiel								
Diagnostic - résidentiel	-	93	77	67	12	27	35	24
Mieux Consommer - résidentiel	1	101	146	260	318	263	206	184
Rénovation énergétique - MFR	-	-	-	0	4	20	13	10
Volet social	-	-	-	0	3	14	6	5
Volet COOP	-	-	-	-	1	3	3	1
Volet OBNL	-	-	-	-	-	3	3	3
Récupération de frigos et congélos énergivores	-	-	-	-	-	54	70	82
Remplacement de frigos - MFR	-	-	-	-	-	-	2	5
Géothermie	-	-	-	-	-	-	1	2
Réseaux autonomes	-	-	-	-	0	2	3	3
Sous-total Marché résidentiel	1	194	224	327	334	367	330	309
Marché affaires								
Produits efficaces	-	1	11	20	29	37	31	34
Diagnostic - affaires	-	2	2	1	1	0	1	1
Approche clés en main	-	-	-	-	-	-	-	13
Initiatives - bâtiments	-	5	18	85	124	147	147	148
Bâtiments tarifs G et M	-	5	11	74	118	143	143	146
Commercial	-	4	7	47	84	95	89	89
Institutionnel	-	1	4	27	34	48	55	57
Bâtiments HQD	-	-	6	10	6	4	4	2
Initiatives - systèmes industriels	-	10	27	52	44	48	34	42
PIBGE	-	1	17	25	32	30	30	25
Commercial	-	-	6	15	23	12	15	13
Institutionnel	-	1	11	12	10	18	15	13
Réseaux autonomes	-	-	-	-	-	-	1	1
Sous-total Marché affaires	-	20	74	184	230	262	242	265
Marché grandes industries								
PIIIGE	-	20	112	152	165	196	110	110
PADIGE-Analyse	-	3	10	8	148	204	15	25
PAMUGE	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total Marché grandes industries	-	23	122	160	313	400	125	135
Innovations technologiques et commerciales								
Projets de R-D du LTÉ	-	-	-	-	-	-	1	1
IDÉE	-	-	-	5	3	4	7	6
PISTE	-	-	-	-	0	-	3	3
PADIGE-Démonstration	-	-	7	-	-	-	-	-
Sous-total Innovations technologiques et commerciales	-	-	7	5	3	4	11	10
TOTAL - Programmes et activités d'HQD	1	237	427	676	880	1 032	708	718

(1) Le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondis.

(2) Réel

(3) Anticipé

Demandes :

- 5.1 À quoi Hydro-Québec attribue-t-il l'écart important (467%) entre les résultats prévisionnels et réels de 2009 pour les OBNL?
- 5.2 Quels ajustements Hydro-Québec envisage-t-il conséquemment à ces résultats extraordinaires?

Rénovation MFR – Volet municipal

6. Références

- (i) Pièce HQD-8 Document 8, page 22 de 63, lignes 4 à 8
- (ii) Pièce HQD-8 Document 8, page 22 de 63, lignes 12 à 15
- (iii) Pièce HQD-8 Document 8, pages 21-22 de 63, lignes 25 à 29 et 1 à 3
- (iv) Pièce HQD-8, Document 8, Annexe A, page 9 de 36,

Préambule :

- (i) « Au 31 mai 2010, le Distributeur avait reçu 72 demandes de réservation de fonds associées à 432 logements pour un potentiel d'économies d'énergie de 0,8 GWh annuellement. De ce nombre, le Distributeur a versé les appuis financiers pour 20 demandes, lesquelles représentaient 82 logements, pour un impact énergétique de 0,2 GWh annuellement. »
- (ii) « Les objectifs de l'année 2011 tiennent compte du fait que les potentiels associés aux mesures d'éclairage et aux thermostats ont été exploités dans les volets social et communautaire. L'effort sera donc mis sur les mesures de rénovation, lesquelles touchent un nombre moins élevé de bâtiments. »
- (iii) « En 2010, le Distributeur avait entamé des procédures pour transférer à l'AEÉ le projet pilote avec la Ville de Montréal puisque son entente avec cette dernière devait se terminer le 31 décembre 2010. L'AEÉ a informé le Distributeur de son intention de suspendre le transfert de ce dossier à la suite du changement de son statut annoncé lors du dépôt du budget du gouvernement du Québec. Des discussions sont actuellement en cours entre la Ville de Montréal et le Distributeur afin de poursuivre ce projet, maintenant intégré à *Rénovation énergétique – MFR* comme un volet du programme. »

Demandes :

- 6.1 Quel est le statut des 50 demandes pour lesquelles Hydro-Québec a reçu les demandes de réservation de fonds mais qui n'ont toujours pas reçu d'appui financier?

- 6.2 Maintenant qu'Hydro-Québec considère avoir atteint le plein potentiel pour les thermostats, y a-t-il une stratégie envisagée pour toucher les clients qui ont des thermostats directement sur les plinthes et dont le changement implique des rénovations importantes? Est-ce que ce sujet est abordé en collaboration avec l'AEÉ? Veuillez expliquer votre réponse.
- 6.3 Est-ce que la suspension du transfert référé en préambule (iii) a eu un impact sur le programme? Si oui lequel?

Rapport de la BCUC sur le tarif à paliers de BC Hydro

7. Références :

- (i) HQD-12, Document 7, page 9 de 27, lignes 12 à 23
- (ii) HQD-12, Document 7, page 20 de 27, lignes 17 à 23

Préambule :

- (i) « Bien que BC Hydro ait enregistré des économies d'énergie depuis la mise en application du tarif à paliers, elle ne présente pas de comparaison avec les économies d'énergie qui étaient réalisées par ses clients alimentés par le réseau de transport avant l'introduction du tarif et donc, par l'entremise des programmes d'économie d'énergie. BC Hydro ne se prononce pas non plus sur l'aide financière offerte par l'entremise du tarif comparativement à celle offerte auparavant par l'entremise des programmes. De plus, bien que des tests économiques soient présentés dans les rapports de BC Hydro sur les activités de gestion de la demande et dans ses plans d'approvisionnement, des résultats ne sont pas présentés distinctement pour le tarif à paliers. Ainsi, pour le Distributeur, il n'est pas possible à partir des informations présentées d'établir si le tarif est plus efficace que les programmes utilisés auparavant pour inciter les clients à investir dans des mesures d'économie d'énergie. »
- (ii) « Le rapport aborde plusieurs questions mais ne permet pas de conclure à l'avantage du tarif à paliers par rapport aux programmes

d'économie d'énergie. Du point de vue du Distributeur, plusieurs éléments importants ne sont pas abordés, notamment le coût par kWh économisé par le tarif à paliers et la comparaison entre l'aide financière offerte par l'entremise du tarif et celle offerte auparavant par BC Hydro par l'entremise des programmes d'économie d'énergie. Ces questions ne faisaient pas l'objet du rapport de la BCUC ni de ceux de BC Hydro. »

Demandes :

- 7.1 Dans son évaluation du rapport de la BCUC, est-ce que Hydro-Québec a fait des démarches auprès de BC Hydro ou de la clientèle de BC Hydro afin d'obtenir des compléments d'information? Si oui, quelles démarches, auprès de qui et quelles informations ont été obtenues?
- 7.2 Quels sont les liens entre Hydro-Québec et BC Hydro et dans quelle mesure ces deux entités se partagent-elles de l'expertise sur le marché, les programmes d'efficacité énergétique et les modifications possibles aux structures tarifaires?
- 7.3 Est-ce que Hydro-Québec a fait savoir à BC Hydro son intérêt à avoir les données nécessaires à une comparaison entre avant et après l'instauration des tarifs à paliers, tant sur le plan économique qu'environnemental? Si oui, quelle a été la réponse? Si non, pourquoi et expliquer si Hydro-Québec a l'intention de faire de telles démarches.
- 7.4 Puisque Hydro-Québec reconnaît manquer d'informations dans le rapport de BCUC sur les tarifs à paliers, quelles sont les prochaines étapes envisagées par Hydro-Québec d'ici la prochaine cause tarifaire afin d'être en mesure de faire une analyse adéquate de la situation?

8. Références

- (i) HQD-12, Document 12, page 13, lignes 1 à 5
- (ii) HQD-12, Document 12, page 20, lignes 3 à 4

Préambule :

- (i) « Aucun client de BC Hydro n'a choisi de s'approvisionner auprès d'un tiers. Selon la BCUC, le tarif à paliers n'a pas facilité la participation au marché de détail parce qu'il existe des contraintes en termes de coûts et de risques associées à l'approvisionnement auprès de tiers qui ne se présentent pas lorsque le seul fournisseur est BC Hydro. Les modalités actuelles sont complexes et contraignantes pour le client. »
- (ii) « Au Québec, le Distributeur dispose d'une offre commerciale éprouvée en matière d'économie d'énergie qui lui permet d'atteindre la cible prévue par le gouvernement. Toutefois, le contexte énergétique est différent de celui de la Colombie-Britannique : pas d'ouverture du marché de détail et appels d'offres pour l'autoproduction. »

Demande:

- 8.1 Puisqu'aucun client ne s'est finalement prévalu du marché de détail de l'électricité, dans quelle mesure est-ce que Hydro-Québec considère encore qu'il s'agit d'un élément important dans les tarifs à paliers qui distinguent fondamentalement la situation au Québec de celle qui prévaut en Colombie-Britannique?

9. Références

- (i) HQD-12, Document 7, Annexe, page 27 de 27, lignes 6 à 11

Préambule :

- (i) « Les participants au processus ont indiqué que l'entente procure un gain d'économies d'énergie (+ 300 GWh) par rapport à la structure tarifaire initiale et qu'elle respecte la liste des critères dont la BCUC leur a demandé de tenir compte pour en arriver à une proposition qui lui serait éventuellement soumise pour approbation. L'entente négociée entre BC Hydro et les intervenants a été approuvée intégralement par la BCUC le 29 juin 2010 (Order G-110-10). »

Demandes :

- 9.1 Quels sont les commentaires d'Hydro-Québec sur ces tarifs?
- 9.2 Est-ce que Hydro-Québec envisage adapter cette expérience de BC Hydro au contexte québécois dans une prochaine refonte des structures tarifaires?

Modifications de la structure tarifaire

10.Reference

- (i) D-2010-122, par. 85

Préambule :

- (i) « La Régie est toujours intéressée à poursuivre sa réflexion sur la modification de la structure tarifaire afin d'améliorer le signal de prix. Toutefois, comme elle n'envisage pas de procéder à cette modification de la structure tarifaire dans le cadre du dossier tarifaire 2011, la preuve et l'expertise qu'entend soumettre le ROÉÉ à cet égard sont prématurées. En effet, toutes les hypothèses émises ne pourraient être que théoriques et l'ensemble de la discussion devra être repris lorsque l'examen approfondi de cette question sera abordé. »

Demandes :

- 10.1 Selon Hydro-Québec, l'examen approfondi de la question de la modification de la structure tarifaire afin d'améliorer le signal de prix doit avoir lieu dans le dossier tarifaire de quelle année? Veuillez justifier votre réponse.
- 10.2 Est-ce que Hydro-Québec serait en mesure d'entreprendre l'étude de cette question lors de la prochaine cause tarifaire?
- 10.3 Quels sont les études, recherches, consultations et documents nécessaires à cette étude, selon Hydro-Québec?
- 10.4 Est-ce que Hydro-Québec accepterait la création d'un Groupe de Travail avec les divers intervenants, chargé d'étudier et de faire

rapport sur cette question à la Régie avant la prochaine cause tarifaire? Si non, pourquoi et que propose Hydro-Québec pour intégrer dans la réflexion les représentants des clients et des groupes environnementaux?

- 10.5 Quelle autre mode procédurale est-ce que Hydro-Québec suggère à la Régie pour cette étude?
- 10.6 En plus du tarif à paliers en Colombie-Britannique, quels autres modèles devraient être à l'étude lors de la réflexion de Hydro-Québec et de la Régie sur la modification de la structure tarifaire afin d'améliorer le signal de prix? Veuillez justifier votre réponse.
- 10.7 Comment Hydro-Québec, les intervenants et la Régie doivent-ils procéder afin d'obtenir toute l'information nécessaire à cette réflexion?